

# L'ACTUALITÉ **Rentrée désastreuse mais mobilisée !**

**Vous voulez défendre le service public ?**

**VOTEZ POUR LA FSU**



**Élections professionnelles 1er au 8 décembre 2022**

**1** En cette fin de mois d'octobre, nous pouvons dresser un bilan de la rentrée dans notre académie : sans aucune surprise, et n'en déplaise à la communication du ministre et du recteur, la rentrée ne s'est pas bien passée. Comment ont-ils pu claironner qu'en pleine crise de recrutement, il pouvait en être autrement dans une des académies les moins attractives ?

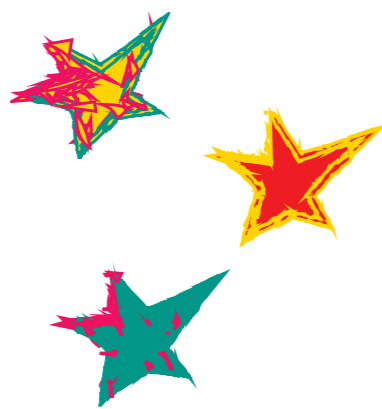
second degré de l'académie ont fait grève pour réclamer une revalorisation salariale sans condition : le SNES-FSU demande une augmentation immédiate de 20 % pour tou-tes et un plan de rattrapage des salaires pour effacer le retard pris depuis le début des années 2000 ! Il s'oppose à une nouvelle réforme régressive des retraites et appellera les personnels à l'action pour la combattre !

Les diverses enquêtes de rentrée du SNES-FSU Créteil menées auprès de nos S1 ont pu contrer les annonces ministérielles : il manquait des profs dans 83 % des établissements la 1<sup>ère</sup> semaine et encore dans 62 % d'entre eux fin septembre. Toutes les catégories de personnels sont touchées par cette crise et on ne compte plus les postes vacants d'infirmières, d'assistant-es sociaux-ales, d'AESH, d'AED. Face à cela, de nombreux établissements se sont mobilisés pour dénoncer les pénuries de personnels mais aussi les sur-effectifs qui en sont une conséquence logique mais inacceptable. Enfin, l'affectation des stagiaires a été désastreuse et a entraîné des conséquences sur celle des TZR et des non-titulaires, toujours aussi malmenés et mal considérés.

Les mobilisations ont également été importantes lors de la journée de grève interprofessionnelle du 29 septembre, environ 40 % de nos collègues du

La période des élections professionnelles (du 1<sup>er</sup> au 8 décembre) arrive rapidement et c'est le moment, pour nous tou-tes, de rappeler nos mandats sur les conditions de travail, la revalorisation, l'abrogation des réformes du collège et du lycée pour un service public égalitaire et de qualité pour tou-tes : personnel et élèves !  
Votons et faisons voter pour la FSU !

◆ CAROLINE QUINIOU, MATHIEU LOGOTHETIS



# LES PERSONNELS

## **Mutations inter 2023 c'est bientôt**



«

En étant conseillé-e, il est possible d'obtenir une meilleure affectation

»

**2** La campagne de saisie des vœux pour les mutations interacadémiques devrait démarrer au retour des vacances d'automne. L'expérience des années passées, depuis la promulgation de la loi de transformation de la Fonction publique, sans la tenue de groupes de travail pour les vérifications de barèmes ni de FPM pour les affectations, nous montre que se faire accompagner en amont du mouvement, être conseillé-e sur la stratégie à adopter, faire calculer et vérifier son barème par les élu-es du Snes FSU Créteil est plus encore qu'auparavant indispensable. Aussi, les commissaires paritaires vous proposent plusieurs occasions de les rencontrer ou de les contacter dès l'ouverture du serveur de saisie des vœux : stages syndicaux les 15 et 22 novembre, réunions d'information en visio et rendez-vous téléphoniques réservés aux syndiqué-es. Vous pouvez également les contacter en écrivant à [mutations@creteil.snes.edu](mailto:mutations@creteil.snes.edu). Enfin, le site est mis à jour régulièrement et les collègues syndiqué-es sont également informés par mail tout au long du mouvement et à chaque étape entre la saisie des vœux et l'annonce des résultats d'affectation. Ils sont accompagné-es et représenté-es lors des possibles recours. Ne restez pas seul-e face à l'administration. De trop nombreux-ses collègues découvrent encore, au moment des résultats de mutation, qu'en étant mieux conseillé-es, ils-elles auraient pu obtenir une meilleure affectation.

◆ VÉRONIQUE PABIAN, LUDOVIC CHAPSAL

## **Créteil et les non-titulaires**

**3** À Créteil, la crise du recrutement n'est pas nouvelle et le recours aux non-titulaires est une nécessité. Depuis 10 ans, leurs effectifs tournent autour des 10%, avec plus de 4000 collègues sous statut précaire. À l'opposé de l'image médiatique du "job-dating", nombre d'entre eux ont acquis une expérience, ce que confirment les 1400 ayant décroché un CDI. Le rectorat n'a annoncé que 200 nouvelles embauches dans les disciplines les plus déficitaires. Le SNES-FSU réclame des contrats à l'année pour tou-tes les collègues en CDD, ce qui a été fait pour 1700 agent-es. Pourtant, cela ne règle pas tous les problèmes d'une gestion kafkaïenne du rectorat, débordé par celle de son "vivier" de CDDs et de CDI's, au milieu des TZR, pour assurer les remplacements dans l'académie ! Cette rentrée est particulièrement difficile avec des conditions d'exercice déplorables, y compris pour les agent-es du rectorat. La maltraitance néolibérale sévit à tous les étages, avec retards

et erreurs dans les affectations et les paiements, non-prise en compte des vœux d'affectation, non-respect de l'ancienneté et des contrats... Surtout, l'impossibilité de communiquer avec les services ne répondant à aucune sollicitation des collègues force le constat d'une gestion inhumaine des personnels ! La gestion des ressources humaines impose malgré tout une certaine rationalisation face à la dérégulation libérale à l'œuvre. En effet, les académies franciliennes se sont accordées pour harmoniser leurs grilles de rémunération et leur cadre de gestion afin d'éviter la concurrence entre rectorats dans ce contexte de pénurie d'enseignant-es. Pour nous cette mesure va dans le bon sens ! Elle améliore l'emploi des collègues. C'est aussi un point d'appui pour revendiquer une harmonisation nationale des grilles indiciaires. Pour mettre fin à la précarité et à la concurrence entre statuts, nous devons plus que jamais revendiquer la titularisation de tou-tes nos collègues !

◆ DAMIEN BESNARD, MARC BERTHET

# LE MÉTIER

## **Une rentrée avec les moyens du bord**

**4** Une rentrée de plus sous le signe du « manque » dans les établissements, qui se fait « avec les moyens du bord » en collège comme en lycée : postes non pourvus, enseignant-es et agent-es non remplacés-es, pôles médico-sociaux découverts, PsyEN insuffisant-es, effectifs qui explosent, élèves affecté-es hors-secteur faute de places. La crise est particulièrement forte en voie technologique où les seuils habituels sont dépassés. Le suivi des élèves et la gestion de classe y sont en péril. Au quotidien, plusieurs équipes se trouvent confrontées à des gestions autoritaires et maltraitantes. Les personnels ne trouvent aucun soutien de leur hiérarchie et aspirent pourtant à retrouver des ambiances plus sereines. Leurs souffrances sont niées par une gestion méprisante de leurs difficultés. En lycée, le maintien par le ministre des dates des épreuves de spécialité, contre la volonté

des personnels, accroît la pression sur les enseignant-es et leur sentiment d'épuisement. Le collège, déjà éreinté par la réforme de 2016 puis par les suppressions massives de postes et diagnostiqué "homme malade du système" par le ministre dans un entretien au Midi Libre le 16 septembre, va devoir affronter désormais une réforme structurelle. Il s'agit donc de « s'y attaquer » : unification des corps premier et second degré, augmentation du temps de travail à travers le funeste « pacte », polyvalence, démantèlement du collège unique avec une orientation vers l'apprentissage dès la 5<sup>ème</sup>. En un mot : décloisonner l'école et faire la part belle à l'entrisme de toutes sortes d'associations aux intérêts privés. Toutes ces menaces expliquent sans doute la forte mobilisation qui a rassemblé dans la grève nos collègues le 29 septembre dernier pour réclamer plus de reconnaissance dans l'exercice de leur mission de service public.

◆ VALÉRIE CHEMIN, TONY TREMLAY

## **Où est le grisbi ?**

**5** La cuvée d'octobre 2022 du rapport OCDE « Regards sur l'Éducation » dresse de nouveau un constat accablant sur les traitements des professeurs français qui sont, à tous les niveaux de la carrière, en-deça de la moyenne de l'OCDE et de l'UE22, malgré un temps de travail devant élèves très supérieur à la moyenne européenne. Ainsi, un-e enseignant-e français-e en fin de carrière a un salaire inférieur à un-e enseignant-e allemand-e en début de carrière. Pourtant, et malgré une inflation prévue à plus de 5 % en 2022, le gouvernement ne prend pas la mesure de la paupérisation des personnels de l'Éducation Nationale : le budget de 635 millions prévu pour l'augmentation des rémunérations en septembre 2023 ne permettra pas d'augmenter tous les personnels de 10 % continuant de comprimer la grille salariale, au détriment des personnels ayant le plus d'ancienneté. Pire, 300 millions sont prévus pour un « pacte enseignant » qui conditionnerait une augmentation de traitement à de nouvelles missions : pour le Snes-FSU Créteil, c'est un casus belli. À rebours, le Snes-FSU défend un rattrapage salarial et une augmentation pour tou-tes qui doit passer par la reconstruction des grilles indiciaires, l'ajout de 70 points d'indice à tous les échelons, l'augmentation d'au moins 20% du point d'indice et sa réindexation sur l'inflation, le doublement des indemnités. Le début de carrière doit se faire à 2 SMIC, la durée des échelons doit être réduite. Le logement prend une part croissante dans les dépenses : il est temps de créer une nouvelle tranche de l'indemnité de résidence et de refondre la carte.

◆ AURÉLIEN BILLOD

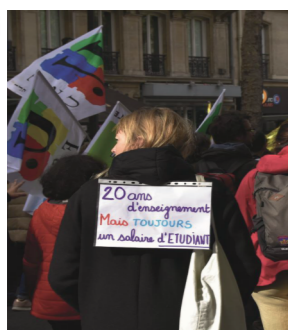
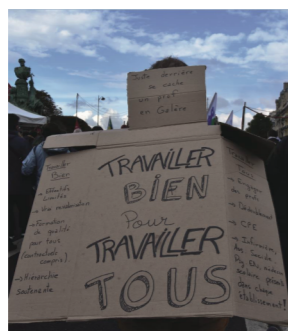


«

Les traitements des professeur-es français-es sont en-deça de la moyenne

OCDE

»



## Le chaos absolu de l'affectation des stagiaires



**6** Avec la mise en place de la réforme des concours, l'affectation des stagiaires cet été a tourné au fiasco. Nationalement, un nombre incalculable de lauréat·es a formulé des demandes de révisions puis de démission, le ministère ayant négligé la prise en compte de nombreux documents de manière aléatoire au moment des vœux, sans indiquer le moindre barème.

À Créteil, cela n'a pas été plus serein : les stagiaires ont été confronté·es à des plateformes hors-service, à un rectorat injoignable, ainsi qu'à un très mauvais calibrage des berceaux. Conséquence de cette impréparation : la majorité d'entre elles et eux a connu son affectation – parfois via le SNES-FSU Créteil – après la fermeture estivale des établissements et n'a pas pu connaître ses classes avant la rentrée. Plusieurs dizaines de stagiaires ont également démissionné, aggravant la crise de recrutement que nous traversons.

Aux côtés des stagiaires, les militant·es du secteur "Entrée dans le métier" ont assuré une permanence tout l'été et ont veillé à les informer sur le fonctionnement des affectations, et à faire respecter leurs droits auprès du rectorat – dépassé par la mise en place de la réforme.

Ce sont ainsi de nombreux·ses stagiaires qui, accompagné·es par le SNES, ont pu bénéficier d'une révision d'affectation, d'une quotité conforme à leur situation, ou simplement pu être mis·es en contact avec leur établissement via les sections locales du syndicat.

◆ CLAIRE FORTASSIN



## Elections professionnelles 2022 : votez FSU !

**7** La loi de transformation de la fonction publique amène à une refonte des instances représentant les personnels. Les CT sont remplacés par des comités spéciaux d'administration (CSA). Quant aux CAP, elles sont profondément remaniées : les CAP par corps disparaissent et ne restent, pour les enseignant·es, PsyEN et CPE qu'une seule CAP académique qui représentera tous les corps. Les CCP pour les contractuel·es d'un côté, pour les AED et AESH de l'autre, ne changent pas.

Si ces réformes traduisent la volonté du gouvernement de réduire l'importance des instances, elles ne modifient pas l'enjeu de ces élections. Les résultats indiqueront d'abord la réalité de la représentativité des organisations syndicales par le taux de participation, que l'État va s'ingénier à faire baisser en rendant les procédures de vote complexes. Ils diront ensuite quels syndicats sont choisis par les collègues pour les défendre. Dans ce contexte, voter et le faire en faveur de la FSU sont des actes toujours aussi importants.

Les nouvelles instances font que le SNES-FSU sera présent dans les scrutins sous le sigle de la FSU. En fonction de leur situation, les collègues auront à voter entre deux et quatre fois. Pour voter pour le SNES-FSU, il suffira, pour chaque scrutin, de voter pour la FSU !

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre prochain, votez et faites voter pour les listes FSU !**

◆ MATHIEU LOGOTHETIS



## Vos rendez-vous

- ▲ **07 novembre 2022 :** Stage "Santé" à destination des militant·es à Arcueil
- ▲ **08 novembre 2022 :** Stage "Analyse et conséquences des réformes dans les séries STI2D, STL, STD2A" en partenariat avec Versailles et Paris, à Arcueil ;
- ▲ **15 et 22 novembre 2022 :** Stage "Carrière et mutations" à Paris et à Arcueil
- ▲ **Entre le 09 et le 21 novembre,** visios mouvement inter
- ▲ **18 novembre 2022 :** Stage "Mutations inter 2023 pour permanenciers" à Arcueil
- ▲ **18 novembre 2022 :** Stage "Tout savoir sur l'année de stage et les mutations inter", à destination des stagiaires, à Arcueil
- ▲ **25 novembre 2022 :** Stage "PsyEN" à Paris ; Stage "Contre les violences sexuelles et sexistes" à Bobigny

Journal bimestriel  
 Prix : 2 euros  
 Abonnement : 10 euros  
 Directrice de publication : Caroline Quiniou  
 Relecture : Odile Marais  
 Graphisme : © Anne Vergoli  
 Maquette : SNES-FSU Créteil  
 Imprimerie : Wagram Editions  
 8 rue Salvador Allende - 95870 Bezons  
 CPPAP 0926506180  
 ISSN 275-9352 n°2022-37

SNES-FSU Créteil - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx  
 Tél. 01.41.24.80.54

# SNES-FSU Créteil Le Journal



Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre, **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** avec les syndicats de la FSU

<b>1 L'ACTUALITÉ</b> Rentrée désastreuse mais mobilisée !	<b>2 LES PERSONNELS</b> Mutations inter 2023 c'est bientôt	<b>3 LES PERSONNELS</b> Créteil et les non-titulaires	<b>4 LE MÉTIER</b> Une rentrée avec les moyens du bord
<b>5 LE MÉTIER</b> Où est passé le grisbi ?	<b>6 LA VIE DU SNES</b> Le chaos absolu de l'affectation des stagiaires	<b>7 À VENIR</b> Élections professionnelles 2022 : votez FSU	<b>8 À VOS AGENDAS</b> Vos rendez-vous